



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Mise au concours

En remplacement du titulaire, l'Administration communale de Val de Bagnes met au concours un poste de :

Chargé/e de sécurité – défense incendie (80-100 %)

Votre mission

Effectuer les contrôles et le suivi des exigences constructives, techniques et opérationnelles concernant les constructions, les installations thermiques et les manifestations selon les législations en vigueur, les directives cantonales, la norme et les directives de l'AEAI

Votre profil et vos compétences

CFC dans un domaine du bâtiment (ou formation jugée équivalente)
Cours de chargé/e de sécurité ou spécialiste en protection d'incendie serait un atout
Expérience professionnelle de quelques années, idéalement dans un poste similaire
Maîtrise des outils informatiques courants (Microsoft Office)
Aptitude à travailler dans une petite équipe et de manière autonome
Sens de l'organisation et des responsabilités
Facilité dans les contacts
Permis de conduire

Entrée en fonction

de suite ou à convenir

Informations et postulation

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la Commune de Val de Bagnes, classe 13. Pour consulter la description de fonction du poste, veuillez télécharger le PDF, à gauche, au fond de la page. Pour déposer votre candidature, veuillez cliquer sur le bouton « Poser sa candidature », à gauche, au fond de la page.

Des renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de M. Louis-Ernest Sidoli, Directeur opérationnel (tél. 027 777 11 34), ou rh@valdebagnes.ch.

Le délai de candidature est fixé au 25.04.2025. Les candidatures reçues hors délai ne seront pas traitées et considérées comme non venues.

02.04.2025



1. Titulaire et organisation

Titulaire	
Dicastère	Sécurité et santé publiques
Service	Sécurité civile
Directeur opérationnel	Louis-Ernest Sidoli
Supérieur hiérarchique	Eddy Gay
Subordonné/s	--
Suppléant	--
Liens fonctionnels internes	Collaborateurs du dicastère Sécurité et santé publiques Directeur opérationnel et collaborateurs du dicastère Constructions, aménagement du territoire et mobilité Directeur opérationnel et collaborateurs du dicastère Bâtiments, bourgeoisie et agriculture Directeur opérationnel et collaborateurs du dicastère Culture, tourisme et sport Responsable SCI Responsable Qualité Responsable Informatique
Liens fonctionnels externes	Office cantonal du feu Maîtres ramoneurs Architectes, promoteurs, maîtres d'ouvrage, ingénieurs, RAQ, etc. Propriétaires de maisons, appartements, gérances, exploitants, etc. etc.

2. Mission(s) principale(s)

- Effectuer les contrôles et le suivi des exigences constructives, techniques et opérationnelles concernant les constructions, installations thermiques et manifestations, selon les législations en vigueur, les directives cantonales, la norme et les directives de l'AEAI.

3a. Tâches et responsabilités générales liées à la fonction

(selon système RACI : Réalise – a les Autorités – est Consulté – est Informé)

Chapitres	Tâches/responsabilités	R	A	C	I
<u>Chargé de sécurité</u>	En collaboration avec le service des constructions, analyser et assurer le suivi, au point de vue de la police du feu, des dossiers de demande d'autorisation de construire	R			
	Conseiller les propriétaires, maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs et entrepreneurs en matière de protection incendie	R			
	Etablir les rapports circonstanciés sur les non-conformités à l'attention de la commission du feu	R			

	Effectuer le contrôle périodique des lieux d'hébergement, commerces et entreprises selon l'article 8 de l'ordonnance concernant les mesures préventives contre les incendies	R			
	Effectuer le suivi des non-conformités et des installations thermiques en collaboration avec les maîtres ramoneurs	R			
	Analyser les demandes de manifestations en collaboration avec le service de la culture et effectuer les contrôles avant et/ou pendant la manifestation	R			
<u>Feu</u>	Dans la mesure de ses possibilités, intervenir avec les sapeurs-pompiers			C	
	Collaborer avec le service du feu pour les exercices d'évacuation			C	
<u>SCI / Qualité</u>	Collaborer avec les responsables SCI et qualité pour le respect des procédures de travail et l'amélioration continue			C	

3b. Tâches et responsabilités annexes

(selon système RACI : Réalise – a les Autorités – est Consulté – est Informé)

Chapitres	Tâches/responsabilités	R	A	C	I
	--				

4. Exigences du poste

(0 = pas exigé ; 1 = souhaité ; 2 = indispensable)

Compétences	Tâches/responsabilités	0	1	2
Professionnelles	CFC (idéalement dans un domaine du bâtiment)			2
	Formation postgrade, supérieure, etc. : Chargé/e de sécurité pour la protection incendie AEAI		1	
	Connaissances linguistiques : anglais		1	
	Connaissances informatiques : Microsoft Office, Optimiso			2
	Permis de conduire			2
	Domicile : Commune de Val de Bagnes		1	
Méthodologiques	Expérience professionnelle générale			2
	Expérience professionnelle dans un poste similaire		1	
	Expérience professionnelle dans un poste à responsabilités		1	
	Travail en équipe			2
Sociales	Discrétion			2
	Disponibilité (par ex. horaires variables, week-ends, piquets)			2
	Engagement et initiative			2
	Respect des normes et précision			2
	Orientation client			2
	Capacité d'adaptation			2
	Sens de l'organisation			2
	Sens des responsabilités			2
	Autonomie			2
	Communication et expression orale			2
	Rédaction et expression écrite			2
	Maîtrise de soi et confiance en soi			2
	Résistance physique		1	
	Gestion du stress			2

	Esprit d'analyse et de synthèse			2
	Résolution de problèmes			2
	Négociation et gestion de conflits		1	
	Planification		1	
	Esprit et capacité de décision		1	
	Leadership		1	
	Encadrement		1	
	Délégation		1	

5. Date et signatures

Date	Le Châble, le 02.04.2025	
Président de Commune	Fabien Sauthier	
Secrétaire général	Pierre-Martin Moulin	
Directeur opérationnel	Louis-Ernest Sidoli	
Responsable RH	Monique Bruchez	
Titulaire		